



Association des Professeurs de Philosophie
de l'Enseignement Public
www.appep.net

Rencontre entre l'Appep et M. de Gaudemar

03/12/2008

Nous transmettons d'abord à nos interlocuteurs les motions de notre Assemblée générale.

Pour ce qui concerne l'enseignement de la philosophie, M. de Gaudemar s'étonne d'avoir pu lire quelquefois que l'intention aurait existé d'une suppression de cet enseignement ou de sa réduction à l'état d'option. Cela n'a jamais même été envisagé.

M. de Gaudemar ne voit aucune cause d'un « émiettement des connaissances » (notre motion) dans l'actuel projet. La division de l'année en semestres est selon lui le moyen d'un suivi de la progression et des difficultés des élèves que la division actuelle en trimestres ne permet pas. Ainsi se trouvent justifiées l'existence d'un « accompagnement personnalisé » et celle de modules permettant en cours d'année des changements d'orientation.

Nous exposons les raisons propres à notre enseignement du rejet de cette réforme. La multiplication du nombre de classes (et des tâches liées) n'entraînerait pas seulement une détérioration importante des conditions de travail des professeurs. Elle ne permettrait pas la connaissance des élèves nécessaire au suivi de leur progression et la pratique suffisamment répétée de la dissertation qui conditionne en bonne part cette progression. L'émiettement des horaires ne pourrait qu'accentuer l'effet d'empilement qu'il s'agit, nous dit-on, de combattre. Nous rappelons l'exigence très ancienne de l'Appep qu'un professeur ne devrait pas avoir plus de 4 classes et qu'aucune classe ne devrait avoir moins de 4 heures.

Tout au long de cet entretien, M. de Gaudemar précisera que rien n'est actuellement arrêté. Il défend néanmoins particulièrement la division de l'année en semestre, pour les raisons susdites, en réaction à notre demande d'un cours se déroulant sur l'année entière. Aux raisons invoquées de cette demande, particulièrement la nature de notre programme, la forme qu'il donne à notre enseignement, M. de Gaudemar répond que rien n'interdit d'envisager, dans le cadre de la division en semestres, que le même professeur ait toute l'année les mêmes élèves. Nous insistons particulièrement pour dire toute l'importance qu'à pour nous la possibilité d'un cours sur l'année. M. de Gaudemar répète que rien ne s'oppose dans le projet actuel à une telle préférence. Les groupes, dit-il, seraient de toute façon formés relativement aux enseignements généraux¹ et non aux modules de spécialisation². M. de Gaudemar dit par ailleurs très bien comprendre que nous ne souhaitons pas qu'à l'occasion de cette réforme soit relancée une « guerre des programmes » dont il connaît bien l'histoire.

¹ Ce que beaucoup actuellement appellent « tronc commun ».

² Ce qui n'est pas sans poser un problème : voir plus loin à propos des actuelles filières technologiques.

L'existence de modules semestriels d'approfondissement en Terminale a pour M. de Gaudemar une autre raison d'être : elle permettrait à tous les élèves, pour la philosophie y compris, d'approfondir un enseignement sans être prisonniers de l'horaire prévu dans une filière comme aujourd'hui. M. de Gaudemar prend l'exemple de bien des élèves de l'actuelle filière S qui ne peuvent recevoir l'enseignement de philosophie correspondant aussi bien à un besoin (relativement à certaines études supérieures) qu'à leurs possibilités et leur souhait.

Aucun volume horaire n'est arrêté quant aux modules. Selon M. de Gaudemar, il est difficile d'envisager moins de trois heures. Les élèves pourraient choisir de un à quatre modules d'une même discipline.

Nous insistons néanmoins sur la nécessité d'un horaire minimal de 4 heures (pour l'enseignement général) cela d'autant plus qu'on ne peut guère être assuré du choix par les élèves de modules d'approfondissement en philosophie. Tout en précisant que sur le volume horaire accordé aux enseignements généraux (3 heures actuellement) rien non plus n'est arrêté, M. de Gaudemar se demande si une présence en Première ne pourrait remédier à cette dernière difficulté. Il serait de plus sans doute utile à la progression de tous d'avoir ensuite dans les classes terminales certains élèves ayant déjà abordé cette discipline. Nous lui rappelons que nous avons, il y a plusieurs années, accepté la proposition qui nous avait été faite d'un horaire en Première L et même souhaité que cela concerne toutes les filières générales. Cela dit, compte tenu d'une perte horaire considérable pour notre enseignement dans le projet actuel et même si nous n'avons rien contre ce qu'envisage ainsi M. de Gaudemar, qui permettrait de choisir en Première la philosophie, c'est la Terminale qui est prioritaire. Du point de vue de la réussite des élèves, morceler l'horaire n'a pédagogiquement pas de raison d'être. Si nous connaissons bien une demande fréquente d'élèves de commencer plus tôt, ce ne serait pas répondre aux inquiétudes légitimes qui la motivent de disperser sur deux ans le très faible volume horaire qu'on nous propose actuellement.

Nous mettons particulièrement en évidence une difficulté créée par ce projet. Relativement aux actuelles classes technologiques M. de Gaudemar défend la suppression des filières comme un moyen d'en finir avec une orientation souvent négative et vécue comme une exclusion. Les élèves, par le choix de modules, ne subiraient plus leur orientation, ce qui engendrerait un autre état d'esprit, d'autres comportements.

Nous nous posons la question de savoir si, relativement à notre discipline, dans les enseignements généraux, les élèves de ces sections se trouveraient mélangés avec ceux des actuelles séries générales ?³ Ce serait une régression par rapport à l'avantage dont ils bénéficient actuellement d'une heure dédoublée et d'une répartition en filières qui permet de s'adapter à leurs difficultés. Nous invoquons tout le bénéfice pédagogique tiré de l'existence de ce dédoublement dont nous souhaitons et souhaitons qu'il soit étendu à la totalité de leur horaire (4 heures/professeur et 2 heures/élèves).

Admettant cette difficulté, M. de Gaudemar estime que pourraient être envisagés des enseignements généraux spécifiques d'une dominante de parcours. Cela nous paraît effectivement très important. De plus, quand nous insistons pour dire que nous ne voyons pas

³ Evidemment nous ne pouvons que souhaiter la possibilité donnée à tous ceux qui le désirent de suivre davantage d'heures de cours de philosophie. Par ailleurs, en elle-même, la possibilité de revenir sur une orientation, quelle qu'elle soit, qui a pu quelquefois n'être que l'effet d'un moment de sa scolarité, est une excellente chose.

dans l'actuel projet l'existence d'un dédoublement, il répète que rien n'indique dans l'actuel projet qu'il ne pourrait pas s'agir d'heures dédoublées⁴. C'est selon lui une possibilité.

L'entretien, d'un peu plus d'une heure, se terminant, nous rappelons notre attachement au baccalauréat et aux épreuves qui caractérisent notre enseignement. En conséquence de l'affirmation récurrente selon laquelle rien n'est tranché quant à cette réforme, nous demandons quel est le calendrier prévu, précisant que nous aimerions être régulièrement consultés. Pour la réforme du cycle Première-Terminale, M. Gaudemar estime que le temps ne manque pas puisqu'il suffirait qu'un projet soit arrêté en juin (2009).

S. Perrier

⁴ Nous voulons croire de ce point de vue à une évolution relativement au propos de M. Sherringham, rencontré en juin 2008, selon lequel la réforme ne s'inscrirait pas dans une logique de dédoublement.